

RESISUD S.A.S.

RESISUD : c/c N° au signal de 97 0000 - B N° RCS 2003 975 - SIRET : 852 005 975 00045 - CODE : 101 467311

SYSTEME D'ÉTANCHEITE LIQUIDE POLYURETHANE RESISUD BATIDERME B 38

CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN ŒUVRE

DOCUMENT EXAMINE ET APPROUVE
PAR

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

ÉDITION : FEVRIER 2003



SIEGE SOCIAL : 33 RUE ETIENNE CHEVALIER - 95100 ARGENTEUIL

TEL : 01.39.61.01.76 - FAX : 01.39.61.06.42

LES SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ LIQUIDE PR.B

1. DEFINITION GENERALE DES SYSTEMES	
1.1. Généralités	page 3
1.2. Domaines d'application	3
2. PRODUITS A METTRE EN OEUVRE	
2.1. Primaires	3
2.1.1. BATIPRIM 95.....	3
2.1.2. BATIPRIM EPM.....	3
2.1.3. BATIPRIM 100 S.....	4
2.2. Sous-couches et finitions	4
2.2.1. BATIDERME B 38.....	4
2.2.2. BATIDERME 45.....	4
2.2.3. BATIDERME 30.....	4
2.2.4. BATIDERME 60.....	4
2.3. Matériaux complémentaires	4
2.3.1. ARMATURE PU 400.....	4
2.3.2. ARMATURE PU 80.....	4
2.3.3. PRESITOILE D.....	4
2.3.4. DILUANT K 1.....	4
2.3. Matériaux utilisables en protection	5
3. PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX SUPPORTS	
3.1. Généralités	5
3.2. Supports admissibles	5
3.3. Pente	5
4. MISE EN OEUVRE	
4.1. Dispositions communes	6
4.2. Travaux préparatoires	6
4.2.1. Qualité des supports neufs livrés.....	6
4.2.2. Travaux préparatoires sur supports anciens.....	6
4.3. Traitement d'étanchéité	8
4.3.1. Généralités.....	8
4.3.2. Choix et application du primaire.....	8
4.3.3. Traitement des points singuliers.....	9
4.3.4. Traitements d'étanchéité.....	11
4.3.5. Cas particulier de l'isolation inversée.....	11
4.4. Protection	11
4.4.1. Protections dures non démontables.....	11
4.4.2. Protections dures démontables.....	12
4.4.3. Protections meubles.....	12
4.4.4. Protections techniques.....	12
5. REPARATIONS	12
6. ENTRETIEN	12
7. GARANTIES	13
8. ANNEXES	14
8.1. ANNEXES A : Fiches Techniques	
8.2. ANNEXES B : Schémas de principe	

1. DÉFINITION GÉNÉRALE DES SYSTÈMES

1.1 Généralités.

Les Systèmes d'Étanchéité Liquide PR.B sont des revêtements multicouches à base de résine brai-polyuréthane BATIDERME B 38, formant après polymérisation une membrane souple, étanche, insensible à l'eau, particulièrement recommandés pour les étanchéité des planchers intermédiaires ou sous protection lourde (meuble ou solide).

Les S.F.I. PR.B peuvent être utilisés pour des travaux neufs ou des travaux de réfection, en intérieur et en extérieur, sur ou dans tous types de locaux, qu'ils soient habités ou non.

1.2. Domaines d'application.

Étanchéité des supports intérieurs ou extérieurs devant recevoir une protection lourde rapportée, soit de manière indépendante, soit collée directement sur l'étanchéité.

Le BATIDERME B 38 peut également être employé comme étanchéité sans protection dans les zones inaccessibles, ou partout où l'aspect esthétique n'intervient pas.

Ces systèmes peuvent être utilisés aussi bien en travaux neufs qu'en travaux de réfection.

- Fondations.
- Piscines, bassins.
- Douches.
- Balcons, loggias, etc.
- Toitures non circulables.
- Chéneaux.
- Jardinières.
- Planchers intermédiaires, ainsi que parois verticales dans des locaux tels que cuisines, locaux techniques, pièces humides, etc.
- Ouvrages d'art.
- Zones techniques.
- En général, toutes surfaces horizontales ou verticales

2. PRODUITS A METTRE EN OEUVRE

2.1. Les Primaires.

Le choix du produit à utiliser sera effectué en fonction de la nature du support et du type de protection envisagé.

2.1.1. BATIPRIM 95.

Primaire polyuréthane mono-composant qui après séchage donne naissance à un film légèrement ambré, transparent (Annexe A1).

Destiné à une utilisation sur béton, enduit-ciment, supports asphaltiques ou bitumineux, panneaux bois agréés en couverture.

2.1.2. BATIPRIM EPM.

Primaire epoxy mono-composant prêt à l'emploi, à haute performance. Après séchage donne un aspect vernis incolore. (Annexe A2)

A utiliser sur métaux ferreux ou non, et en général sur tous supports sauf revêtements bitumineux, asphaltiques et dérivés.

2.1.3. BATIPRIM 100 S

Primaire polyuréthane mono-composant translucide légèrement ambré, à très faible teneur en solvant.

Recommandé en intérieur, sur tous supports sauf métaux ferreux (Annexe A3).

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

2.2. Sous couches et finitions.

2.2.1. BATIDERME B 38.

Le BATIDERME B 38 (Annexe A4) est un élastomère polyuréthane hydrocarboné monocomposant à très faible teneur en solvant (0 à 3%). Forme après polymérisation totale un feuil étanche à élasticité permanente, résistant à l'immersion et aux intempéries. Le Batiderme B 38 est sensible aux U.V. et peut subir, en cas d'exposition prolongée, une altération de couleur, sans incidence technique particulière.

Il existe en deux versions :

- BATIDERME B 38 T : résine thixotrope pour toutes surfaces.
- BATIDERME B 38 S : Résine auto-nivellante ne pouvant être utilisée que sur les surfaces horizontales.

☞ Lorsqu'il n'est pas recouvert d'une protection contre la lumière et en particulier les U.V., le BATIDERME B 38 subit en vieillissant une altération de couleur sans aucune incidence sur ses qualités techniques. Partout où les exigences esthétiques l'imposent, il devra donc être recouvert d'une protection (systèmes PR.B1 et PR.B2).

☞ Par contre, là où le trafic piétonnier est limité ou inexistant (zones à circulation techniques uniquement ou zones inaccessibles et non visibles, cheneaux, etc.), le BATIDERME B 38 peut rester apparent (système PR.B3).

2.2.2. BATIDERME 45.

Revêtement élastomère polyuréthane utilisé pour l'étanchéité des parties non protégées et éventuellement accessibles aux piétons, par exemple dans le cas du traitement des jardinières et ouvrages enterrés. Se reporter au CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN OEUVRE BATIDERME.

2.2.3. BATIDERME 30.

Revêtement élastomère polyuréthane utilisé pour l'étanchéité des parties non protégées et directement accessibles, par exemple dans le cas du traitement des jardinières et ouvrages enterrés. Se reporter au CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN OEUVRE BATIDERME.

2.2.4. BATIDERME 60.

Pâte élastomère thixotrope à base de polyuréthane mono-composant. Donne après polymérisation une sous-couche étanche souple et dure, résiliente, garnissante, compatible avec les composants des différents systèmes PR. Se reporter au CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN OEUVRE BATIDERME.

2.3. Les matériaux complémentaires.

2.3.1. ARMATURE PU.400.

Armature 100% polyamide utilisée en renfort d'étanchéité. (Annexe A5)

Voile utilisé pour le pontage des joints et fissures, ou comme armature du traitement d'étanchéité dans certains cas spécifiques, notamment pour le traitement des joints de dilatation.

2.3.2. ARMATURE PU.80.

Armature 100% polyester utilisée en renfort d'étanchéité, notamment pour les entoilages en plein et le renfort des points singuliers courants (relevés, raccords, fissures, etc.). (Annexe A5)

2.3.3. Diluant K1.

Solvant à base de 2-BUTANONE. (Annexe A6)

Utilisé pour la dilution lors de l'utilisation du BATIDERME B 38 comme primaire ainsi que pour le nettoyage des outils.

2.3.4. PRESITOILE D.

Voile non tissé en polyester double face, à placer avant la mise en oeuvre des protections lourdes posées en indépendance sur l'étanchéité (Annexe A5).

2.4. MATERIAUX UTILISABLES EN PROTECTION.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

- Sont autorisés en protection du système BATIDERME B 38, après la pose d'un film antipoinçonnement, tous les systèmes de protection meubles, protections techniques, protections dures démontables ou non, conformes à la norme NF P 84 204 I.
- Les surfaces horizontales peuvent également être protégées, après la pose d'un film antipoinçonnement, par un carrelage scellé conformément aux règles UPEC et à la norme NF P 61 202 1 (système PR.B1).
- Il est également possible de coller le carrelage sur l'étanchéité, à condition de prévoir une couche d'accroche pour la colle, composée de BATIDERME B.38 saupoudré à refus de silice (système PR.B2). La colle utilisée doit être compatible avec nos systèmes.

 **Rappel** : La mise en oeuvre des revêtements durs collés est soumise aux règles UPEC.

- Autres types de revêtements (moquettes, sols plastiques, sols coulés, etc.) : en raison de la nature du BATIDERME B 38, l'utilisation de ce type de revêtements est à proscrire. Si l'on désire ce type de finition, il conviendra donc de mettre en oeuvre un système PR.P ou PR.M (*se reporter alors au Cahier des Charges et de Mise en Oeuvre S.E.L. PR BATIDERME de Février 1998*).

3. PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX SUPPORTS

3.1. GENERALITES.

Les supports doivent toujours être propres, cohérents, secs et sains, exempts d'oxydation pulvérulente ou en plaque, et en général de tous corps étrangers.

Selon les cas, il faudra décaper, sabler, poncer ou grenailier, et éventuellement procéder aux réparations et remises en conformité.

3.2. SUPPORTS ADMISSIBLES

- Planchers en béton, éventuellement surmontés d'une forme de pente adhérente, ou d'une chape rapportée adhérente sauf type D (selon D.T.U 20 12).
- Dalles, voûtes et voiles en béton armé, enduit ciment (type A, B et C; éventuellement type D après étude particulière).
- Supports métalliques.
- Carrelages et pavés de verre.
- Cloisons en plâtre hydrofugé et dérivés, carrobriac agréés pour l'usage en pièces d'eau.
- Panneaux bois pour la circulation, sous réserve des restrictions dues à l'utilisation de ce matériau en support d'étanchéité et à ses qualités de résistance mécanique. Dans tous les cas, une étude particulière est nécessaire.
- Asphalte et enrobé circulables, résine fortement adhérente, sur étude particulière.
- Panneaux bois types lames de planchers « bouvetées », panneaux de contre-plaqué CTBX, panneaux de particules CTBH.
- Panneaux isolants : les panneaux utilisables seront exclusivement les panneaux fibreux type "FESCO-BOARD", "PERLIT" ou similaire, les panneaux toiture en fibre minérale surfacés type 805 ST GOBAIN ou similaire, les panneaux en mousse de polyuréthane rigides type "SIS 35" ou similaire.
- Produits asphaltiques ou bitumineux de toiture.

En règle générale, tous les supports d'étanchéité traditionnelle conformes aux D.T.U en vigueur.

3.3. PENTE

- Toitures inaccessibles ou zones techniques : le procédé n'impose pas de pente particulière.
- Toitures accessibles aux piétons :
 - Avec protection par dalles sur plots : le procédé n'impose pas de pente particulière.
 - Autres protections : la pente doit être supérieure ou égale à 1%.En réfection, avec une protection par carrelage collé, une pente plus faible est possible après étude particulière (résistance au gel). Le Maître d'Ouvrage doit être informé du risque de stagnation d'eau.

- Planchers intermédiaires : le procédé n'impose pas de pente particulière.

Nota : Une pente inférieure à 1% ou un défaut de planéité, tout en n'affectant pas la pérennité de la fonction d'étanchéité de nos systèmes PR, peut conduire à la formation de retenues d'eau constituant à l'usage une gêne. Il est donc recommandé d'obtenir la pente et la planéité souhaitable par reprofilage, ponçage ou rabotage, là où cette opération est réalisable.

La réalisation d'une forme de pente peut avoir pour conséquence la rehausse d'un seuil et la modification de la menuiserie d'une porte.

4. MISE EN OEUVRE

4.1. DISPOSITIONS COMMUNES

Préalablement à la mise en oeuvre du S.E.L. préconisé, il convient de s'assurer que le support présente les caractéristiques permettant ce type de traitement. Procéder si nécessaire à une remise en état ou en conformité.

- Le support sera nettoyé par tous moyens appropriés afin d'éliminer tout élément ou particule étranger.
- Élimination des produits gras par brûlage ou à l'aide d'un nettoyeur spécifique.
- Destruction des micro-organismes éventuellement présents (mousses, champignons, etc.) à l'aide d'un produit spécifique compatible avec les résines PR.

4.2 TRAVAUX PREPARATOIRES

4.2.1. Qualité des supports neufs livrés.

Béton :

- Le support doit être sain, résistant, propre et sec (le taux d'humidité ne peut excéder 5%).
- La surface est dressée à la règle puis talochée finement conformément à la définition du parement courant selon la norme NF P 18 201 (DTU 21).
- Les tolérances pour la planéité sont les suivantes :
 - 7 mm sous la règle de 2 m (10 mm dans le cas d'une protection désolidarisée).
 - 3 mm sous la règle de 0,20 m.
- Les trous et cavités sont bouchés au mortier de résine à retrait compensé.
- La surface est exempte de laitances de ciment, celle-ci étant éliminée par tous moyens appropriés.
- Le béton est âgé de 28 jours au moins.

Bois :

(support acceptable en intérieur, à l'exception des planchers sur vide sanitaire. Pour un usage en extérieur, consulter nos services techniques)

- Le support bois doit être conforme à la réglementation en vigueur : norme NF P 63-203-1 (DTU 51.3 *Planchers en panneaux dérivés du bois* et Cahier 2055-3 du CSTB de Janvier 1986 *Guide pour la rénovation des revêtements de sol*)
- On doit s'assurer de la stabilité (flèche maximale de 1/500 sous charge d'utilisation) et de la fiabilité des fixations.
- La sous-face du support doit être bien ventilée.
- Il ne doit pas y avoir de désaffleurement au droit des joints. Les côtés des panneaux non bouvetés doivent être situés sur l'appui.

Plâtre et dérivés :

(usage limité aux parois verticales intérieures)

- Il doit être conforme à la réglementation en vigueur.
- Il doit être cohésif, dépoussiéré et sec. Les enduits plâtre ne présenteront pas une dureté SHORE C inférieure à 60.
- Les plaques de parement en plâtre cartonné doivent être conformes à la réglementation en vigueur. Elles ne doivent pas présenter de défaut d'adhérence du parement. Les parties abîmées sont remplacées.

4.2.2. Travaux préparatoires sur supports anciens.

Recommandations particulières relatives à la sécurité lors du traitement des couvertures.

Il y a lieu de prendre les précautions d'usage en ce qui concerne le traitement d'étanchéité des couvertures :

- Les ouvrages doivent être stables pour être circulables en toute sécurité. Prendre toutes précautions sur plaques de type A.C fragiles. Les plaques en mauvais état (cassées, fendues, corrodées) devront être remplacées. Les fixations devront être revues, resserrées, changées si la corrosion est trop avancée.
- En couverture, les plaques translucides ne peuvent être traitées en étanchéité liquide pour des questions évidentes de sécurité. Dans ce cas, il y a donc lieu de les remplacer par des plaques opaques si on veut les étancher.
- Maintenir en bon état les ventilations, chatières, émergences diverses, etc.

Béton :

- Brossage général et élimination de toute peinture existante.
- Traitement des moisissures et mousses à l'aide d'un fongicide.
- La surface ne doit pas présenter de dégradation par oxydation des armatures du béton. Si ce n'est pas le cas, il faut réaliser un traitement de réparation.
- Lavage à l'eau acidulée suivi d'un rinçage abondant. Si le support le nécessite, le lavage peut être remplacé ou complété par un grenailage, ponçage, etc., suivi d'un balayage soigné ou d'une aspiration.
- En cas de présence de traces résiduelles d'une ancienne étanchéité liquide très fortement adhérentes, il conviendra de tenir compte de ces traces dans le choix du primaire.
- Traitement des fissures d'ouverture supérieure à 2/10 de mm (pour les fissures d'ouverture inférieure, le système BATIDERME B 38 prend en charge la contrainte) (Annexe B4) :
 - * Ouverture à la meule,
 - * Impression des lèvres, du fond et des bords de la fissure au BATIPRIM 95,
 - * Bouillage à l'aide de BATIDERME B 38,
 - * Pontage à l'armature PU collée au BATIDERME B 38 (après désolidarisation à l'aide d'un papier adhésif en cas de fissure active).

Carrelages et pavés de verre :

- Sondage du carrelage, les éléments non-adhérents étant soit recollés, soit remplacés par un mortier de résine adapté.
- Ponçage général.

Supports métalliques accessible :

- Révision préalable du support (fixation, recouvrements, couvre-joints faitages, dispositifs de ventilation).
- Remplacement des éléments hors d'usage.
 - * **Métaux ferreux** (bacs acier, tôle ondulée, etc.) :
 - Nettoyage de la surface,
 - Brossage des parties corrodées (un sablage ou une passivation chimique pourrait être envisagé).
 - * **Métaux non-ferreux** (aluminium, cuivre, zinc, galvanisé, etc.) :
 - Brossage des parties corrodées et passivation si nécessaire.
 - Dégraissage,
 - Nettoyage.

Bois :

Le support doit être dépoussiéré et sec. Il doit être exempt de revêtement antérieur (cires, vernis, etc.).

- Révision et remise en conformité si nécessaire,
- Nettoyage soigné.
- Une couche de BATIPRIM 95.
- Mise en place sur les joints de panneaux d'un papier adhésif de 8 à 10 cm de large de façon à ménager une zone d'indépendance.
- Pose d'un film Armature PU 80 sur toute la surface, les lés ayant un recouvrement d'au moins 6 cm étant collés entre eux au BATIDERME B 38 à environ 500 g/m².

Asphalte et supports bitumineux :

IMPORTANT : le support bitumineux n'est pas admis sous protection par carrelage collé.

- Ces supports seront traités cas par cas avec notre service technique en collaboration avec un bureau de contrôle, pour étudier la possibilité de conservation.
- En règle générale, ces supports doivent être parfaitement adhérents, et ne présenter ni fluage, ni cloques, ni plis, ni boursofflures. Ces défauts doivent être supprimés par tous moyens appropriés. On procédera aux travaux préparatoires suivants :
 - Déblayage du gravillon existant éventuellement et révision préalable du support.
 - Brossage soigné de la surface. Dans le cas où les gravillons resteraient gravés dans le support (et de ce fait impossibles à déblayer), on choisira de les faire pénétrer complètement dans le revêtement, soit par rétamage ou roulage, soit en coulant un E.A.C ou une couche d'asphalte - épaisseur 0,5 max. - suivant la nature du revêtement.
 - Rétamage des plis et incision des cloques, et remplissage si nécessaire avec un mortier de résine compatible.

- Traitement des joints et fissures après ouverture à la meule, puis impression au primaire adapté et bourrage à l'aide de BATIDERME B 38.
- Après application du primaire adapté, ce type de support recevra obligatoirement une armature en plein. Utiliser de l'armature PU collée par marouflage au BATIDERME B 38 à environ 500 g/m², les lés ayant un recouvrement de 6 cm environ.

Plâtre et dérivés :

- Le support doit être propre et sec.
- Les parements cartonnés ne doivent présenter aucun défaut. Dans le cas contraire, ils sont réparés à l'aide de produits à base de plâtre.
- Le support doit être stable, les fixations sont vérifiées.

Panneaux isolants utilisés en couverture. (Consulter notre service technique) :

Sur les éléments porteurs, application d'un pare-vapeur.

Les panneaux seront collés en plein, conformément à l'avis technique des fabricants, ou fixés mécaniquement.

Traitement des joints de panneaux : procéder par pontage à l'armature PU collée au BATIDERME B 38, tout en ménageant une désolidarisation.

La pose de l'étanchéité (de type indépendant ou de type adhérent) se fera suivant les directives des services techniques RESISUD.

NOTA : Dans le cas où le support d'étanchéité est conforme au D.T.U, le système peut recevoir toutes les protections lourdes traditionnelles après mise en place d'un désolidarisant de type PRESITTOILE D ainsi qu'un film isolant de polyéthylène de 2/10^{ème} minimum s'il s'agit d'une protection coulée.

4.3. TRAITEMENT D'ETANCHEITE

4.3.1. Généralités.

• Conditions climatiques.

La pose d'un S.E.L PR.B doit se faire par temps sec. Une averse en cours d'application peut entraîner des désordres nécessitant l'élimination du revêtement « frais » ou sa remise en état après séchage.

La température à la mise en oeuvre sera supérieure à + 5°C.

La température du support sera supérieure de 3°C à celle du point de rosée.

La mise en oeuvre des systèmes PR dans des climats différents de ceux de la France Métropolitaine ne pourra être envisagée qu'après consultation des services techniques RESISUD.

• Mode opératoire

Le système comporte la mise en oeuvre de Primaire BATIPRIM et de BATIDERME B 38 qu'on appliquera en deux ou trois couches selon la nature du chantier.

Les fissures et joints font l'objet d'un traitement préalable spécifique.

L'application du système commence généralement, après les travaux préparatoires et l'application du primaire, par le traitement des points singuliers.

4.3.2. Choix et application du primaire.

L'application du primaire permet de régulariser la capacité d'absorption du support et d'assurer la parfaite adhérence du système d'étanchéité.

Dans certains cas, le primaire assure également une fonction d'isolation (par exemple sur les supports asphaltiques ou bitumineux).

Il est donc indispensable de respecter les indications du fabricant concernant le primaire à utiliser et les quantités prescrites.

Le choix du primaire à utiliser se fait en fonction de la nature du support. Les quantités à appliquer varient selon la porosité du support, mais aussi en fonction du type d'ouvrage réalisé et de la nature de la protection envisagée.

Les primaires s'appliquent à la brosse ou au rouleau. Sur les supports peu absorbants ou lisses, il conviendra de procéder à l'application en deux couches.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

Après l'application, les surfaces doivent présenter un aspect uniformément brillant. En cas de présence d'endroits encore mats, il est nécessaire de procéder à une nouvelle application sur ces zones.

Il est impératif de respecter le temps de séchage du primaire avant la mise en oeuvre du complexe d'étanchéité.

UTILISATION DES PRIMAIRES DANS LES SYSTEME PR.B

Type de chantier	Étanchéité sous protection indépendante	Étanchéité sous protection adhérente	Étanchéité apparente (locaux techniques, cheneaux, etc.)
Nature du support			
Béton	BATIPRIM 95 250 - 300 g/m ²	BATIPRIM 100 S 2 x 150 g/m ²	BATIPRIM 95:~ 300 g/m ² ou BATIPRIM 100S:150 - 200 g/m ²
Métaux ferreux	BATIPRIM EPM 150 - 200 g/m ²	BATIPRIM EPM 150 - 200 g/m ²	BATIPRIM EPM 150 - 200 g/m ²
Métaux non ferreux	PAS	DE	PRIMAIRE
Carrelage / Verre	BATIPRIM 100 S 150 - 200 g/m ²	BATIPRIM 100 S 2 x 150 g/m ²	
Cloisons plâtre		BATIPRIM 100 S 2 x 150 g/m ²	BATIPRIM 100 S 150 - 200 g/m ²
Bois	BATIPRIM 95:250-300 g/m ² ou BATIPRIM 100:S 150-200 g/m ²	BATIPRIM 100 S 2 x 150 g/m ²	BATIPRIM 100 S 150-200 g/m ²
Panneaux isolants	BATIPRIM 100 S 150 - 200 g/m ²	BATIPRIM 100 S 150 - 200 g/m ²	
Asphalte et enrobé	BATIPRIM 95: 250-300 g/m ² ou BATIPRIM 100 S:150-200 g/m ²		BATIPRIM 100 S 150-200 g/m ²
Autres supports	CONSULTER	NOS	SERVICES TECHNIQUES

4.3.3. Traitement des points singuliers

Il convient d'apporter un soin particulier au traitement préalable des points singuliers, destiné généralement à les renforcer, ou à les rendre aptes à recevoir le S.E.L préconisé.

L'attention de l'applicateur est attirée sur le fait qu'une négligence à ce stade du travail peut avoir des conséquences fâcheuses sur le S.E.L (mauvaise adhérence, risques de blessures futures, etc.) pouvant aller jusqu'à la remise en question de la fonction d'étanchéité du système tout entier.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Eiancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

Relevés d'étanchéité (Annexe B5).

Le support des relevés doit être solidaire du support des parties courantes. Il doit être stable, résistant, sain, propre et sec. La hauteur des relevés doit être de 10 cm au dessus du revêtement fini.

Après l'application du primaire, on procède à la mise en place d'une ARMATURE PU 80 collée par marouflage dans une couche de BATIDERME B 38 à 500 g/m².

En extérieur, les têtes de relevés doivent être protégées des eaux de ruissellement par tous moyens appropriés. En intérieur ou sous abri, ces protections ne sont pas indispensables.

Les relevés doivent être également protégés contre les U.V. partout où des considérations d'ordre esthétique entrent en ligne de compte:

- Zones inaccessibles ou zones techniques : le relevé peut être protégé par un acrylique, un profilé adapté, etc.
- Zones accessibles ou planchers intermédiaires : le relevé peut être protégé par un carrelage ou un profilé, ou rester apparent.

Dans ce cas, il doit être traité en système P.R.A. , selon la sollicitation (consulter LE CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN OEUVRE BATIDERME).

Le système ainsi mis en place devra recouvrir le BATIDERME B 38 sur 10 cm. Ce recouvrement entraînant un brunissement du BATIDERME 30 ou BATIDERME 45, il doit nécessairement se faire dans une zone recouverte par la protection (Annexe B6).

Traitement des fissures (Annexe B4)

On procédera généralement de la manière suivante, pour les fissures d'ouverture supérieure à 2/10 mm

- Ouverture des lèvres à la meule
- Impression des lèvres, du fond et des bords de la fissure au BATIPRIM,
- Bourrage à l'aide de BATIDERME B 38,
- Pontage à l'armature PU collée au BATIDERME B 38 (après désolidarisation à l'aide d'un papier adhésif en cas de fissure active).

Évacuations d'eau et autres traversées

Une pièce de raccordement comprenant une platine soudée de façon étanche sur un moignon ou sur un manchon est insérée entre deux couches de BATIDERME B 38.

La couche supérieure de BATIDERME 38 est armée à l'aide d'ARMATURE PU 80 collée avec 500 g/m² de BATIDERME B 38, à cheval entre le support et la platine (Annexe B7).

Joints de dilatation (Annexe B8)

Le traitement préalable des joints de dilatation doit être effectué avec un soin particulier. Procéder de la façon suivante :

- Chanfreiner les bords du joints.
- Imprimer au BATIPRIM.
- Installer si nécessaire un fond de joint et colmater au mastic élastomère 1ère catégorie.
- Mettre en place un kraft désolidarisant formant lyre, puis une ARMATURE PU 400 collée au BATIDERME B 38 à 500 g/m².
- Procéder au traitement d'étanchéité jusqu'au bord du joint.
- Remplir la lyre à l'aide de mastic élastomère 1ère catégorie.

La protection rapportée devra impérativement respecter le joint de dilatation ainsi traité.

Une protection mécanique peut être étudiée dans les endroits à forte contrainte.

4.3.4. Traitement d'étanchéité

Type de travaux	Système	Composition du système et contraintes particulières
Étanchéité sous Protection indépendante	PR.B1 (Annexe B1)	<ul style="list-style-type: none"> - BATIPRIM (cf. § 4.3.2) - Traitement des points singuliers - Deux couches de BATIDERME B 38 à 750 g/m²/couche - PRESITOILE D ou similaire - Protection <ul style="list-style-type: none"> - Avant la mise en place de la chape de protection, on procédera à une mise en eau. - Après évacuation, pose d'un film antipoinçonnant type PRESITOILE D, recouvert d'un film polyéthylène de 150 microns minimum, afin de désolidariser la chape du revêtement d'étanchéité.
Étanchéité sous Protection adhérente	PR.B2 (Annexe B2)	<ul style="list-style-type: none"> - BATIPRIM (cf. § 4.3.2) - Traitement des points singuliers - Deux couches de BATIDERME B 38 à 700 g/m²/couche - Une couche de BATIDERME B 38 à 400 g/m² - Saupoudrage de cette dernière couche avant polymérisation complète avec de la silice de granulométrie de l'ordre de 2 mm (à raison d'environ 3 Kg/m² en surfaces horizontales et 1,5 Kg/m² en vertical). - Protection <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place du carrelage se fera 72 heures après la fin des travaux d'étanchéité, à l'aide d'une colle compatible avec le S.E.L., bénéficiant d'un avis technique ou d'un Cahier des Charges, insensible à l'eau ainsi qu'au gel en cas d'une utilisation en extérieur
Étanchéité sans protection	PR.B3 (Annexe B3)	<ul style="list-style-type: none"> - BATIPRIM (cf. § 4.3.2) - Traitement des points singuliers - Deux couches de BATIDERME B 38 à 750 g/m²/couche - Dans le cas d'une circulation technique, prévoir un saupoudrage à refus avec SILICE (type F 25) avant polymérisation
<p>NOTA : la pose d'une armature en plein se fera par marouflage dans une couche de BATIDERME B 38 à 500 g/m².</p>		

4.3.5. Cas particulier de l'isolation inversée

En cas de mise en oeuvre d'une isolation inversée, celle-ci sera conforme à son Avis Technique. Il conviendra de procéder à la pose d'un PRESITOILE D entre l'étanchéité BATIDERME B 38 et l'isolant.
La protection doit être conforme à l'Avis Technique de l'isolant.

4.4. PROTECTION

4.4.1. Protections dures non démontables.

- Sont autorisés en protection des systèmes PR.B, après la pose d'un film antipoinçonnement sur l'étanchéité, le mortier ou le béton coulé, conformes à la norme NF P 84 204 1 (DTU 43-1).
- Les surfaces horizontales peuvent également être protégées par un carrelage scellé conformément aux règles UPEC et à la norme NF P 61 202 1 (DTU 52-1).

SAS ALPHA CONTROLE
 46, avenue des Frères Lumière
 Parc d'activité de Trappes/Elancourt
 78190 TRAPPES CEDEX
 Tél. : 01 61 37 09 90
 Fax : 01 61 37 09 91

- La mise en oeuvre d'un carrelage collé se fera sur une couche de BATIDERME B 38 silicée (système PR.B2, voir § 4.3.4), après polymérisation complète de la résine et balayage de l'excédent de silice. Ce type de protection est particulièrement adapté aux parois verticales. La colle utilisée doit être compatible avec nos systèmes, et bénéficier le cas échéant d'un Avis technique pour usage en pièces d'eau. Dans le cas d'une utilisation en extérieur, la colle devra en outre être insensible au gel.

4.4.2. Protections dures démontables.

Sont autorisés en protection des systèmes PR.B, après la pose d'un film antipoinçonnement :

- Dalles sur couche de désolidarisation conforme à la norme NF P 84 204 1 (DTU 43-1).
- Dalles sur plots : les plots (avec embase de 20 cm), les dalles et leur mise en oeuvre sont conformes à la norme NF P 84 204 1 (DTU 43-1).

4.4.3. Protections meubles.

- Couche de granulats, conforme à la norme NF P 84 204 1 (DTU 43-1). Dans le cas de gravillons concassés, prévoir la pose d'un film antipoinçonnement interposé entre l'étanchéité et le gravillon.
- Dans les jardinières, avant la mise en place de la terre, prévoir un équipement composé d'une couche drainante et d'un feutre jardin, conformément au DTU 43-1.

4.4.4. Protections techniques.

Les protections techniques seront conformes à la norme NF P 84 204 1 (DTU 43-1).

En règle générale, sont admises toutes les protections conformes aux règles professionnelles et aux DTU en vigueur.

5. REPARATIONS

Il est possible d'envisager des réparations du S.E.L, dans le cas d'une étanchéité sans protection, ou sous protection démontable.

Les parties endommagées sont supprimées par découpe. Les réparations doivent être exécutées sur un support parfaitement propre et sec. Procéder de la manière suivante :

- Ponçage,
- Ravivage au diluant K1,
- Si besoin, impression à l'aide de BATIPRIM des parties remises à nu,
- Application de BATIDERME B 38 selon le S.E.L déterminé,
- Le cas échéant, remise en place du film antipoinçonnement puis de la protection.

6. ENTRETIEN

Les prescriptions du présent cahier des clauses techniques ont pour but d'obtenir des ouvrages de bonne qualité. Toutefois, la condition de durabilité ne peut être pleinement satisfaite que si les ouvrages sont entretenus périodiquement et correctement, et si leur usage est conforme à leur destination.

Il sera nécessaire de vérifier :

- Le maintien en bon état de fonctionnement de tous les ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales,
- L'élimination des herbes, mousses, végétation et détritux divers,
- Le maintien à leur emplacement des protections meubles éventuelles,
- Le maintien en bon état des ouvrages accessoires (solins, joints) ainsi que des ouvrages de gros oeuvre (larmiers, acrotères, corniches, souches, lanterneaux),
- La compatibilité des produits utilisés pour l'entretien. En cas de doute, consulter les services techniques RESISUD SA.

Les méthodes employées pour l'entretien ne devront en aucun cas aggraver l'étanchéité mise en place.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Eiancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

7. CONTROLES ET GARANTIES

- ◆ Les systèmes PR.B donnent lieu à une garantie décennale d'étanchéité et de bonne tenue du revêtement sur le support, sous réserve que celui-ci ne présente que des fissures admises par les DTU d'étanchéité.
- ◆ Une fiche définissant la nature du support et la prescription proposée sera remplie et signée conjointement par l'entreprise agréée et le représentant de la Société RESISUD SA, pour tout chantier entrant dans le cadre des garanties décennales.
- ◆ Cette garantie couvre la fourniture, aux entreprises agréées RESISUD SA, dans le cadre d'une mise en oeuvre respectant le présent CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN OEUVRE.
- ◆ La garantie de la pose est fournie par les entreprises applicatrices.
Il incombe à ces dernières de souscrire une police décennale incluant la mise en oeuvre de "techniques nouvelles", ou d'obtenir un avenant à leur police décennale pour la mise en oeuvre des dites techniques.
- ◆ Tous les supports devront donner lieu à une reconnaissance, soit par un représentant de la Société RESISUD SA, soit par un bureau de contrôle, et ce en fonction de l'importance de la surface à traiter.
- ◆ Tous les chantiers faisant l'objet d'un dossier de garantie seront obligatoirement exécutés par une entreprise agréée par la Société RESISUD SA.
- ◆ Cet agrément peut être retiré sans délai
 - s'il est constaté des malfaçons importantes dans l'exécution des travaux
 - en cas de non-respect des prescriptions indiquées sur la fiche des travaux.
- ◆ Pour tout chantier supérieur à 1500 m², il sera procédé à la réalisation d'une surface témoin.
- ◆ L'applicateur agréé acceptera et facilitera les contrôles :
 - des conditions d'application,
 - des consommations réalisées,
 - des marchandises utilisées,qui seront éventuellement exécutés par le fabricant.
- ◆ L'applicateur agréé s'engage à communiquer au représentant local du fabricant les dates et heures des réunions de chantier.
- ◆ Le non-respect de ces prescriptions pourrait entraîner la suppression de la garantie ainsi que le retrait de la qualité d'applicateur agréé.

8. ANNEXES

Page

8.A. Fiches techniques

Annexe A1 : BATIPRIM 95	15
Annexe A2 : BATIPRIM EPM.....	17
Annexe A3 : BATIPRIM 100 S.....	19
Annexe A4 : BATIDERME B 38	21
Annexe A5 : ARMATURES.....	23
Annexe A6 : DILUANT K1	24

8.B. Schéma de principe

Annexe B1 : Système PR.B1 (BATIDERME B 38 sous protection indépendante), surfaces courantes	25
Annexe B2 : Système PR.B2 (BATIDERME B 38 sous protection adhérente), surfaces courantes	26
Annexe B3 : Système PR.B3 (BATIDERME B 38 sans protection), surfaces courantes.....	27
Annexe B4 : Traitement des fissures	28
Annexe B5 : Traitement des relevés	29
Annexe B6 : Traitement des relevés apparents.....	30
Annexe B7 : Évacuations d'eau.....	31
Annexe B8 : Traitement des joints de dilatation.....	32

ANNEXE A 1 : Fiche technique

RESISUD S.A.S.

33 Rue Etienne Chevalier
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01.39.61.01.76
Fax : 01.39.61.06.42

BATIPRIM 95

- DEFINITION

Primaire polyuréthane mono-composant qui après séchage donne naissance à un film incolore ambré, transparent.

- SUPPORT ADMISSIBLE

- . Béton, enduit-ciment
- . Supports asphaltiques ou bitumineux
- . Panneaux bois agréés en couverture

- PERFORMANCES

- . Excellente résistance à l'abrasion, à la compression et aux chocs,
- . Facilité d'application.

- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Résine polyuréthane mono-composant prête à l'emploi :

- . Couleur ambré
- . Densité à 20°C 1 +/- 0.05
- . Extrait sec pondéral 48 +/- 2 %
- . Séchage à 20°C (hors d'eau) 15 mn
- . Recouvrable 12h jamais + de 24

- APPLICATION DU PRODUIT

*** Préparation du support :**

- . Les fonds doivent être secs, sains et propres,
- . Le support doit être exempt de laitance, d'anciennes peintures, d'huile, de graisse et de tout corps étranger en général,
- . Selon les cas, il faudra décaper, sabler, poncer.

*** Nombre de couches :**

- . 1 ou 2 suivant la porosité du support.

*** Matériel :**

- . L'application se fait en général au rouleau ou à la brosse.

*** Consommation :**

- . 200 à 300 gr/m² selon l'état de surface et la porosité du support.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

BATIPRIM 95 : 1/2

*** Recouvrement :**

. 12h (jamais plus de 24), ce dernier est variable en fonction de l'hygrométrie et de la température ambiante.

REMARQUE : Le chantier doit être à l'abri de la pluie et de la condensation au moment de l'application.

- CONDITIONNEMENT

Bidons de 5 et 20 L.

- NETTOYAGE DES OUTILS

A l'aide d'acétone ou de diluant K1.

- HYGIENE ET SECURITE : Consulter la FDDS correspondant.

- . Produit inflammable, ne pas appliquer à proximité d'une flamme,
- . Appliquer dans des locaux aérés,
- . Prendre les précautions d'usage pour la manipulation et l'application de produits contenant des solvants (protection individuelle),
- . Ne pas fumer,
- . Ne pas jeter les résidus à l'égout.

BATIPRIM 95 : 2/2

Nos recommandations sont les résultats des essais effectués dans les laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions, en aucun cas, assurer la responsabilité.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

RESISUD S.A.S.

33 Rue Etienne Chevalier

95100 ARGENTEUIL

Tél : 01.39.61.01.76

Fax : 01.39.61.06.42

BATIPRIM EPM

- DEFINITION

Primaire époxy mono composant prêt à l'emploi à haute performance.
Après séchage donne un aspect vernis incolore.

- SUPPORT ADMISSIBLE

- . Béton,
- . Carrelage après ponçage,
- . Métaux ferreux ou non.
- . Supports très fermés.
- . En règle générale, tous supports sauf produits bitumineux ou asphaltiques et dérivés.

- PERFORMANCE

- . Excellente résistance à l'abrasion, à la compression et aux chocs,
- . Bloque la porosité des supports,
- . Facilité d'application

- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- . Couleurincolore
- . Densité0,99 +/- 0,05
- . Extrait sec pondéral50 +/- 2%
- . Point éclairinférieur à 0°c

- TEMPS DE SECHAGE

- . Hors d'eau15 mn
- . Recouvrableenviron 12h jamais + 24h

- MISE EN OEUVRE

*** Préparation du support :**

- . Les fonds doivent être secs, sains et propres,
- . Exempts d'oxydation pulvérulente ou en plaque,
- . Les anciennes peintures, huiles, graisses et autres corps étrangers en général, seront décapés, sablés ou poncés suivant le cas.

*** Nombre de couches :**

- . une à deux selon le support et le S.E.L préconisé.

BATIPRIM EPM : 1/2

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

- * **Matériel** : L'application se fait en général au rouleau.
- * **Consommation** : 150 à 200 gr/m² selon l'état de la surface à traiter.
- * **Nettoyage des outils** : A l'aide de diluant B1.
- * **Contre-indication** : Tous les supports asphaltiques, bitumineux ou dérivés.

- CONDITIONNEMENT

Bidons de 1 L et de 5 L. Sur commande, peut être conditionné en bidons de 20 L

- CONSERVATION

Dans un local frais et aéré, 6 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

- HYGIENE ET SECURITE : Consulter la FDDS correspondant.

- . Prendre les précautions habituelles à l'emploi des produits solvantés,
- . Produit inflammable,
- . Ventilation des locaux fermés.

BATIPRIM EPM : 2/2

Nos recommandations sont les résultats des essais effectués dans les laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions, en aucun cas, assurer la responsabilité.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

ANNEXE A 3 : Fiche technique

RESISUD S.A.S.

33 Rue Etienne Chevalier
95100 ARGENTEUIL
Tél : 01.39.61.01.76
Fax : 01.39.61.06.42

BATIPRIM 100 S

DEFINITION

Polyisocyanate aromatique monocomposant sans solvant, utilisé comme primaire d'adhérence des élastomères polyuréthanes.

SUPPORTS ADMISSIBLES

Béton,
Enrobé, asphalte (sur étude particulière)
Carrelage après ponçage
Placoplâtre hydrofugé, carobric, etc. bénéficiant d'un agrément pour pièce d'eau,
En général, tous supports sauf métaux ferreux.

PERFORMANCES

Excellente résistance à l'abrasion, à la compression et aux chocs,
Bloque la porosité des supports,
Facilité d'application (produit prêt à l'emploi).

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect du film polymérisé.....	dur et brillant
Densité à 20°C.....	1,2 ± 0,01
Extrait sec.....	100 %
Viscosité.....	150 cps ± 50 à 20°C
Teneur en NCO.....	22 %

TEMPS DE SECHAGE

Séchage à 20°C, 50 % H.R.....	12 ^H
Hors poussière.....	15 mn.

APPLICATION DU PRODUIT

Préparation du support :
Les fonds doivent être secs, sains, propres.
Selon le cas, il faudra décaper, sabler, poncer.

Nombre de couches :
1 à 2 selon le support et la nature du chantier.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

BATIPRIM 100 S : 1/2

Matériel :

L'application se fait en général au rouleau.

Consommation :

Environ 150 g/m² selon l'état de surface et la porosité du support.

Recouvrement :

12^H, jamais plus de 24^H. Le délai de recouvrement est variable en fonction de l'hygrométrie et de la température ambiante.

Nettoyage des outils :

A l'aide de diluant B1.

CONDITIONNEMENT

Bidons de 25 L.

HYGIENE ET SECURITE

Se reporter aux recommandations de la FDDS correspondant.

BATIPRIM 100 S : 2/2

Nos recommandations sont les résultats des essais effectués dans les laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas, assurer la responsabilité.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

ANNEXE A 4 : Fiche technique

RESISUD S.A.S.

33 Rue Etienne Chevalier

95100 ARGENTEUIL

Tél : 01.39.61.01.76

Fax : 01.39.61.06.42

BATIDERME B 38

- DEFINITION

Élastomère polyuréthane hydrocarboné monocomposant, à très faible teneur en solvant (0 à 3 %), formant après polymérisation une membrane souple, étanche, insensible à l'eau.

- DOMAINE D'UTILISATION

- . Étanchéité sous protection collée ou indépendante,
- . Fondations,
- . Toiture non circulaire,
- . Bassins,
- . Ouvrages d'art...

- NATURE

Élastomère polyuréthane hydrocarboné, à très faible teneur en solvant (0 à 3%), monocomposant.

- SUPPORTS ADMISSIBLES

- . Béton
- . Bitume
- . Métaux ferreux ou non.
- . Autres supports : nous consulter.

- PROPRIÉTÉS

- . Excellente résistance à l'immersion,
- . Grande élasticité,
- . Faible odeur,
- . Facilité de mise en oeuvre,
- . Auto-nivellant en version S
- . Thixotrope en version T.

- CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

. Aspect du feuil à sec	Noir, brun-rouge ou vert olive satiné brillant
. Densité	1,1 +/- 0,05
. Viscosité	20 à 30 poises
. Extrait sec	77 +/- 1%
. Dureté shore A	45
. Adhérence sur béton avec primaire	supérieure à 1,9 Mpa
. Allongement minimum	450 %
. Solvant spécifique	Diluant B1

BATIDERME B 38 : 1/2

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

- CONSOMMATION

700 à 750g/m²/couche, avec ou sans primaire selon la nature du support, selon le S.E.L préconisé (consulter le CAHIER DES CHARGES ET DE MISE EN OEUVRE)

- CONDITIONNEMENT

Pot de 25 Kg

- MISE EN OEUVRE

- Les bétons neufs devront être âgés de plus de 21 jours, exempts de produits de cure, graisse ou particules non adhérents au support, et être secs.
- Nettoyage soigné, ragréage au mortier de résine si nécessaire,
- Les autres supports seront sains, propres et secs.
- Application d'une couche de primaire (nature et quantité selon la nature du support : consulter le CCMO)

- Application généralement au rouleau du BATIDERME B 38 (voir consommation suivant destination),
- Délai entre couches : 48 heures maximum en toiture, et 24 heures en système immergé,
- En cas d'impossibilité de recouvrement dans les délais prévus, la surface doit être ravivée et rendue poisseuse par du diluant K1, immédiatement avant recouvrement et progressivement au fur et à mesure du travail de recouvrement.

- COLORIS

Noir, vert olive et brun-rouge.

- CONSERVATION

Dans un local frais et aéré, le produit peut se conserver 6 mois dans son emballage d'origine non ouvert.
Tout pot entamé doit être utilisé le jour même.

- HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la FDDS correspondant.
Respecter les précautions habituelles à l'emploi des produits solvantés.
Produit inflammable.
Ventilation des locaux fermés.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 60
Fax : 01 61 37 09 91

BATIDERME B 38 : 2/2

ANNEXE A 5 : Fiche technique

RESISUD S.A.S.

33 Rue Etienne Chevalier

95100 ARGENTEUIL

Tél : 01.39.61.01.76

Fax : 01.39.61.06.42

ARMATURES

- ARMATURE PU 80

Voile polyester imputrescible (35 g/m²) utilisé comme renfort d'étanchéité dans les systèmes BATIDERME, notamment pour :

- le traitement des points singuliers courants
- les entoilages en plein.

Caractéristiques techniques :

Poids au m ²	35 g
Epaisseur au centième.....	28
Allongement rupture longueur.....	18 %
Allongement rupture largeur.....	80 %
Résistance rupture longueur.....	11 Kg
Résistance rupture largeur.....	2 Kg
Résistance température.....	Fusion à 230°C

Disponible en rouleaux de 50 mètres linéaires sur 0,15 m - 0,30 m - 0,80 m de large.

- ARMATURE PU 400

Voile polyamide imputrescible (90 g/m²) utilisé :

- comme armature des revêtements d'étanchéité systèmes BATIDERME dans certains cas spécifiques, notamment pour le traitement des joints de dilatation
- pour le pontage des joints et fissures.

Caractéristiques techniques :

Poids au m ²	90 g
Epaisseur au centième.....	60
Allongement rupture longueur.....	90 %
Allongement rupture largeur.....	400 %
Résistance rupture longueur.....	40 Kg
Résistance rupture largeur.....	12 Kg
Résistance température.....	Fusion à 215°C

Disponible en rouleaux de 50 mètres linéaires sur 0,15 m - 0,30 m - 0,70 m de large

- PRESITOILE D

Voile non tissé en polyester double face, imputrescible utilisé comme voile désolidarisant à placer avant la mise en oeuvre des protections lourdes posées en indépendance des systèmes d'étanchéité BATIDERME.

Caractéristiques techniques :

Poids minimum.....	140 g/m ²
Charge à la rupture (sens long/sens travers).....	32 daN/5 cm
Allongement à la rupture (sens long/sens travers).....	40 %
Retrait thermique 200°C x 15 mn (sens long/sens travers).....	< 6 %

ARMATURES : 1/1

Notre recommandation sont les résultats de nos essais effectués dans les laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de vérifier que ceux-ci correspondent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En aucun cas, nous ne sommes responsables de dommages matériels ou humains causés par une utilisation abusive de nos produits.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

ANNEXE A 6 : Fiche technique

RESISUD S.A.S.

33 Rue Etienne Chevalier

95100 ARGENTEUIL

Tél : 01.39.61.01.76

Fax : 01.39.61.06.42

DILUANT B1

- DEFINITION

Solvant à base de 2-Butanone ($\text{CH}_3\text{-CO-CH}_2\text{-CH}_3$)

- INDICATIONS

- Utilisé pour la dilution lors de l'utilisation des résines BATIDERME au pistolet airless.
- Pour le nettoyage des outils.
- Pour le nettoyage et le ravivage des supports résine.

- CARACTERISTIQUES PHYSIQUE

- Densité0,8
- Point éclair4°C
- Température d'auto inflammation514°C
- Limites d'explosivité :
 - inférieure 1,8 %
 - supérieure 11,5 %
- Pression de vapeur..... 101 mbars à 20°C
- Point d'ébullition.....79,5°C

- CONDITIONNEMENT

Bidons de 5 L et de 25 litres

- CONSERVATION

Fermer soigneusement le récipient. produit très volatil.

- HYGIENE ET SECURITE

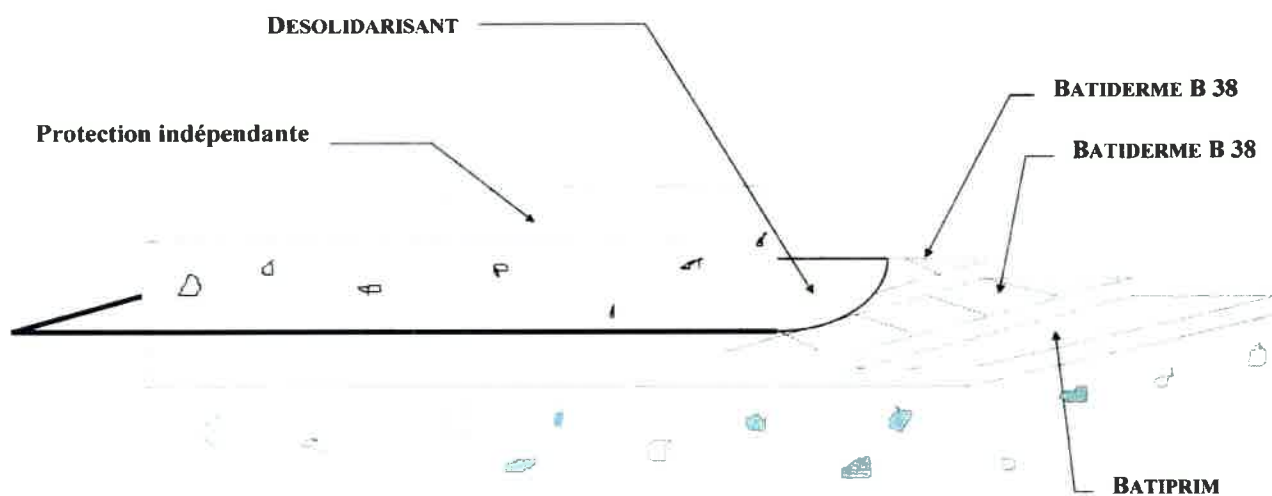
Consulter la FDDS correspondant.

SAS ALPHA CONTROLE
46, avenue des Frères Lumière
Parc d'activité de Trappes/Elancourt
78190 TRAPPES CEDEX
Tél. : 01 61 37 09 90
Fax : 01 61 37 09 91

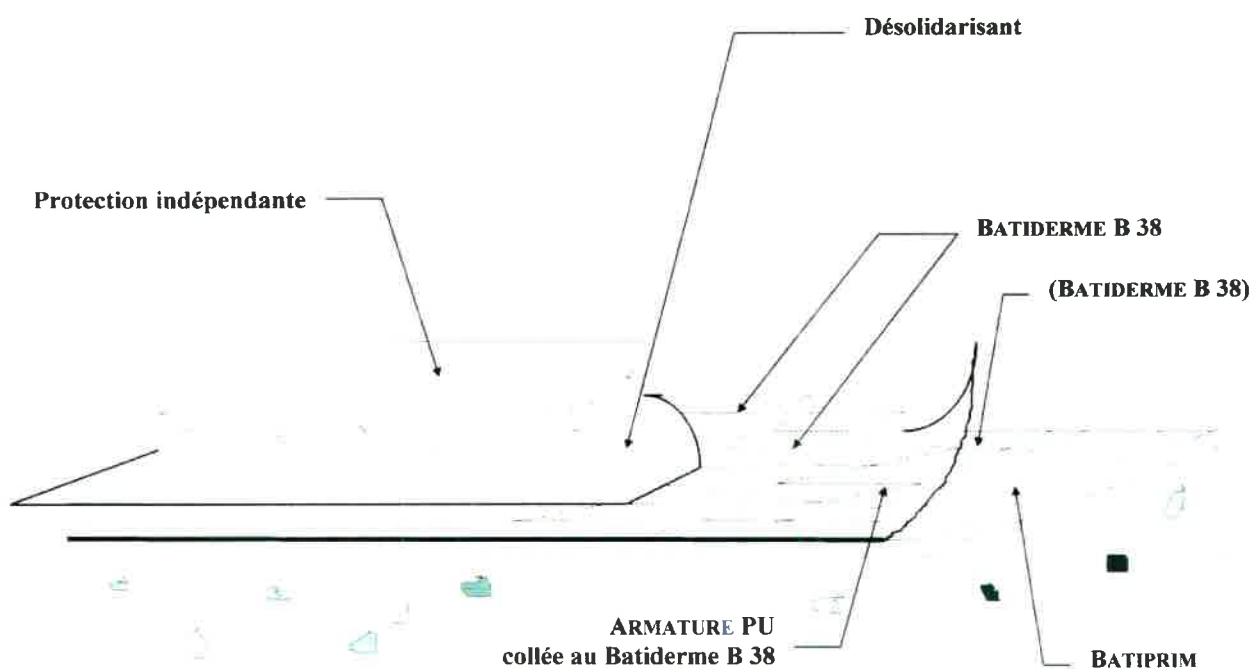
DILUANT B1 : 1/1

ANNEXE B 1 : SYSTEME PR.B1

PR.B1 : Surface courante

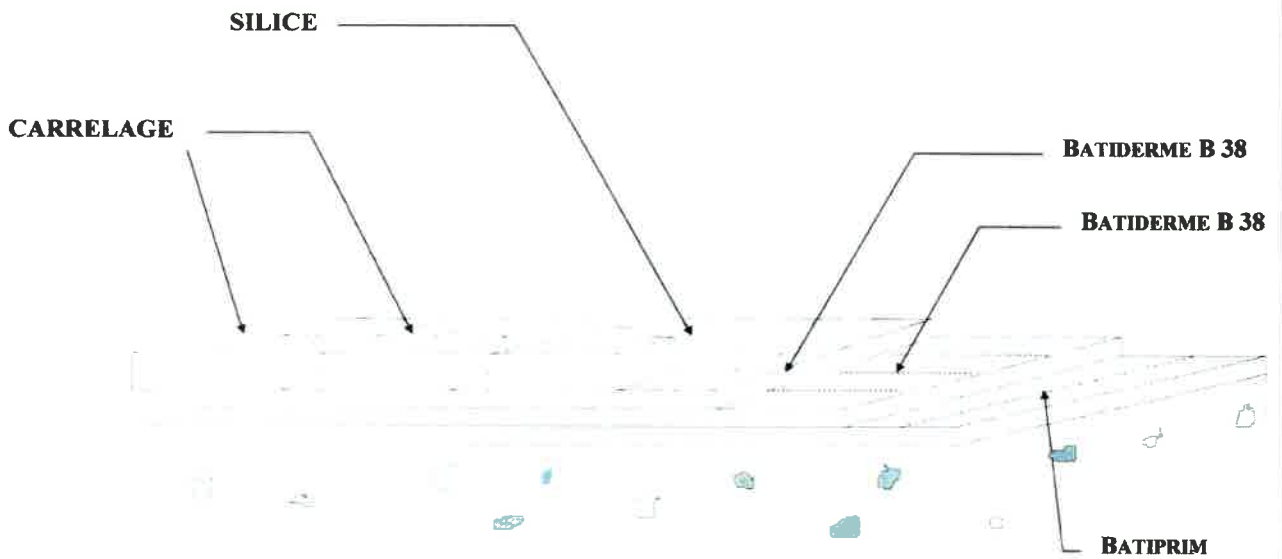


PR B1 armé : Surface courante



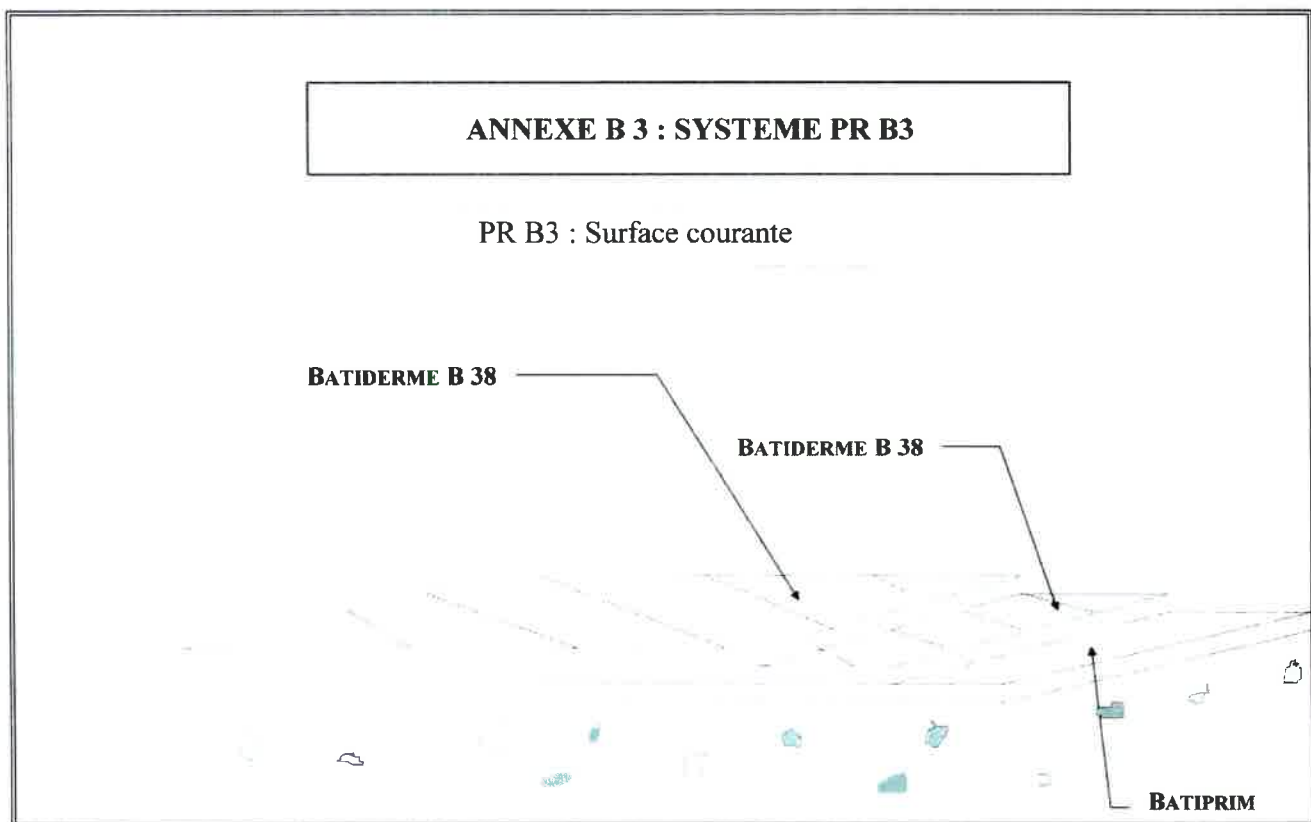
ANNEXE B 2 : SYSTEME PR.B2 Surface courante

Exemple d'un système d'étanchéité PR.B2 sous carrelage collé.

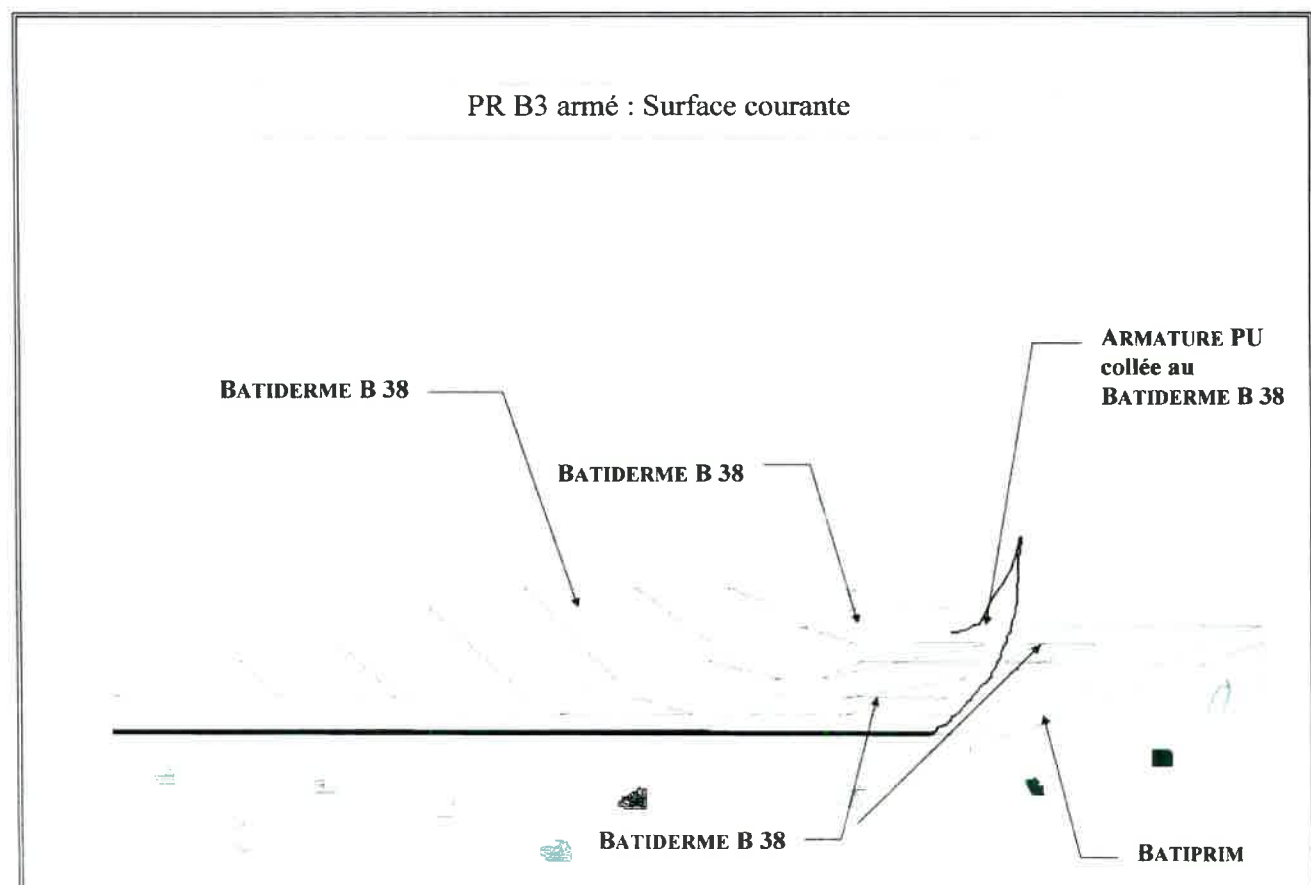


ANNEXE B 3 : SYSTEME PR B3

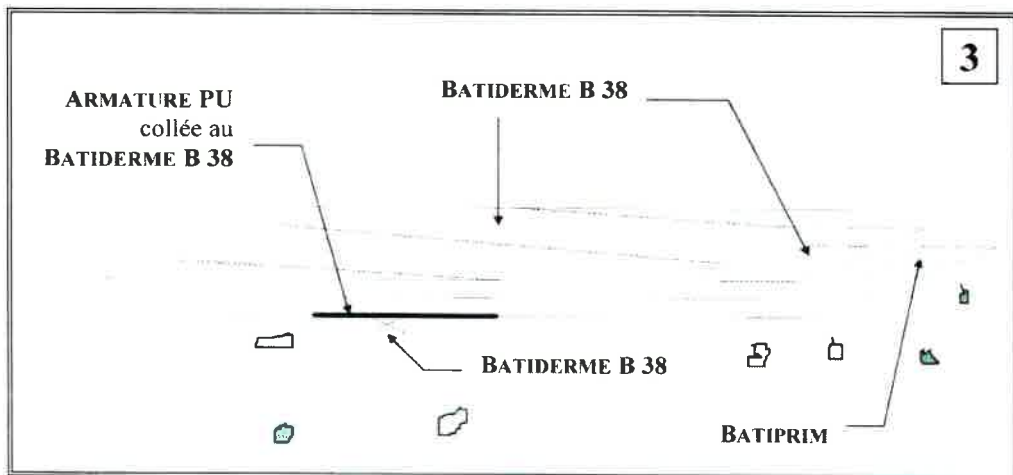
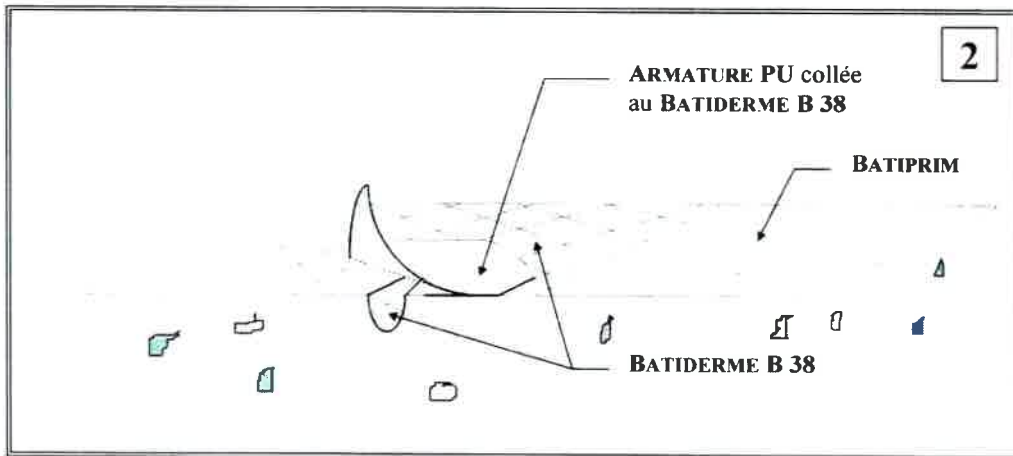
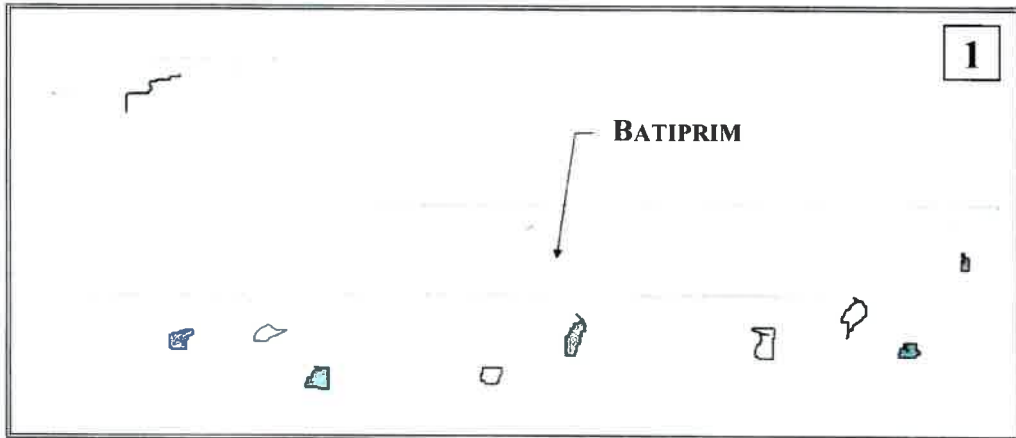
PR B3 : Surface courante



PR B3 armé : Surface courante

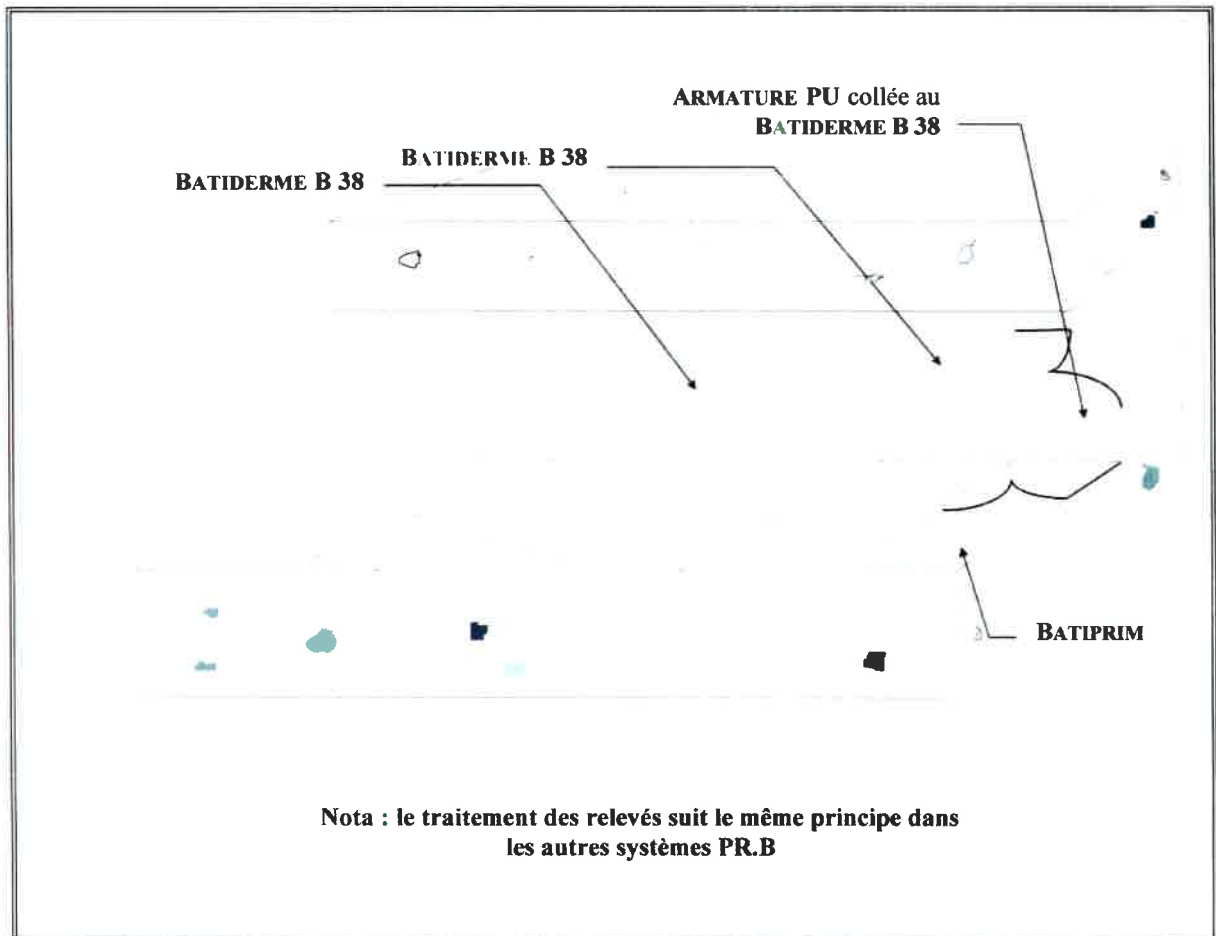


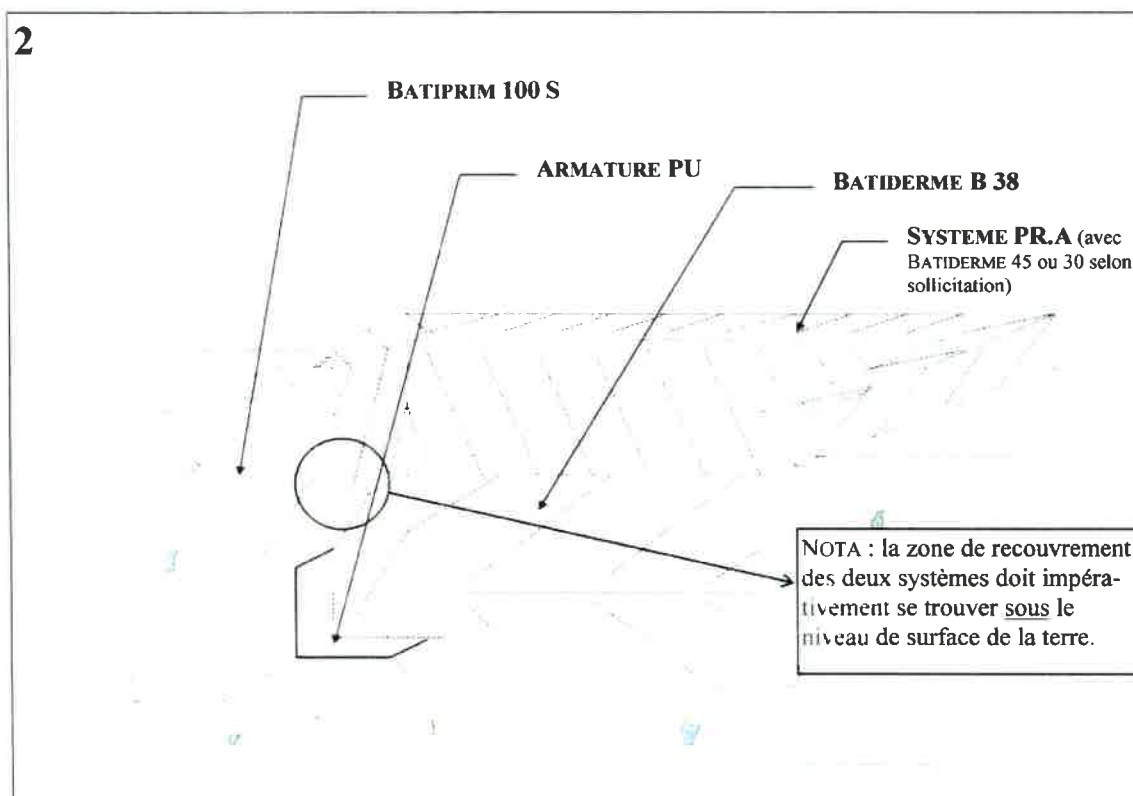
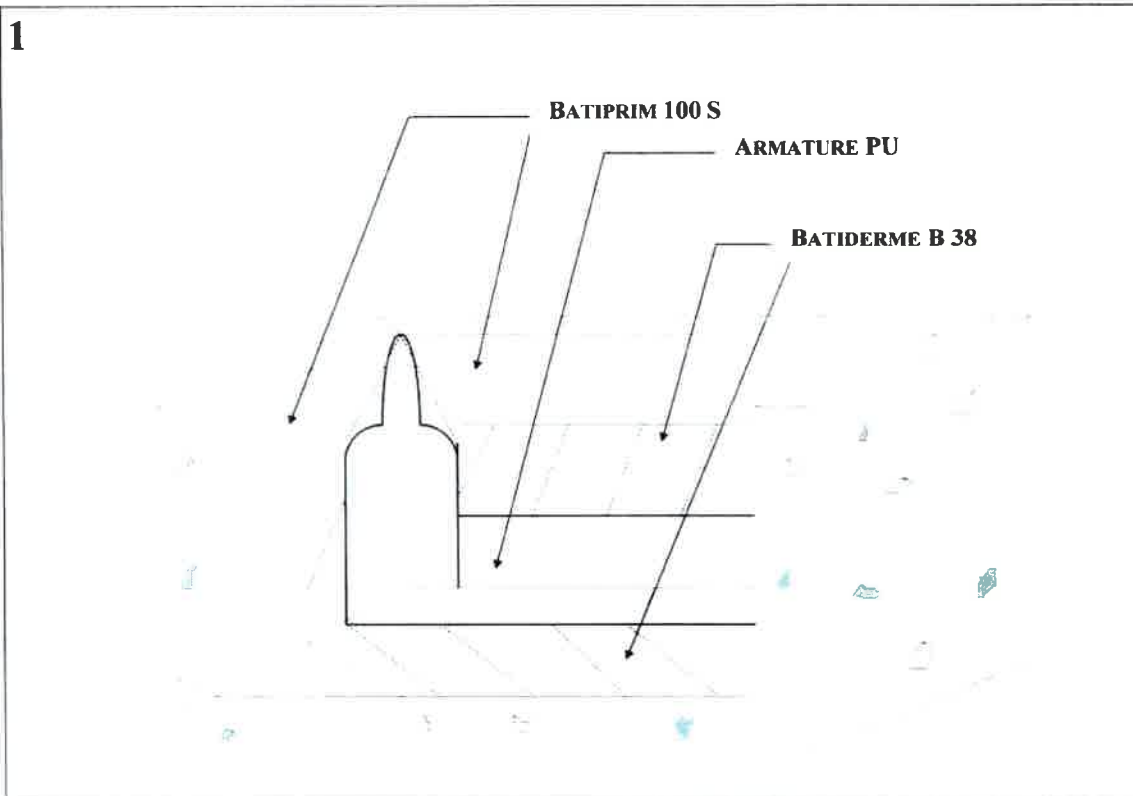
ANNEXE B 4 : TRAITEMENT DES FISSURES



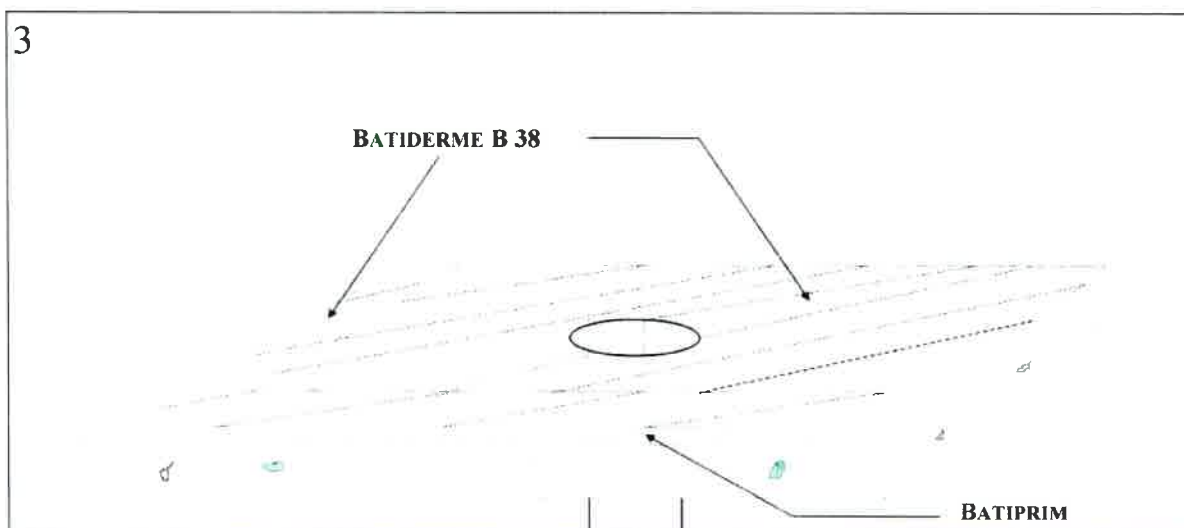
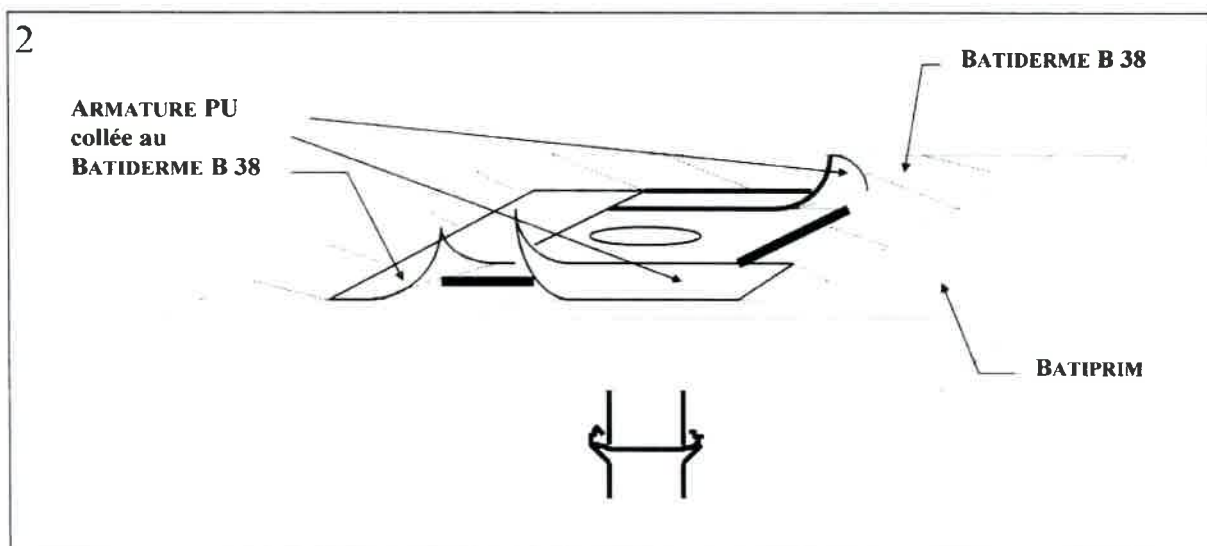
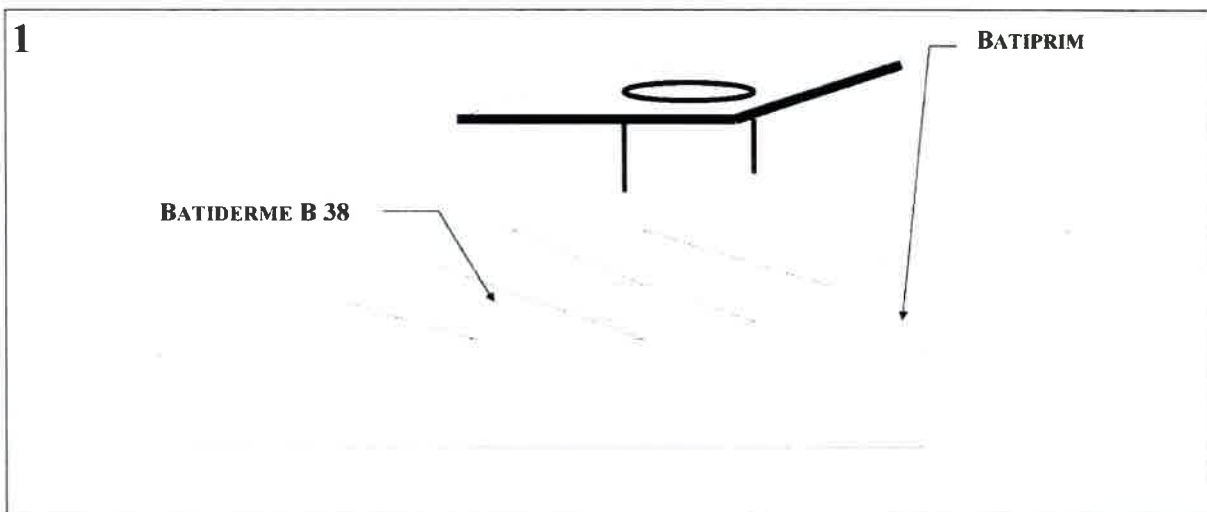
Exemple de traitement d'une fissure en système PR B3

ANNEXE B 5 : TRAITEMENT DES RELEVÉS D'ETANCHEITE
Exemple : relevé d'étanchéité système PR B3 sur support béton





ANNEXE B 6 : TRAITEMENT DES RELEVÉS APPARENTS
Exemple d'un système PR.B1 dans jardinière béton avec bordures accessibles



ANNEXE B 7 : EVACUATION D'EAUX
Exemple : système PR B3

ANNEXE B 8 : TRAITEMENT DES JOINTS DE DILATATION

(Traitement préalable à la mise en oeuvre du système d'étanchéité)

